

INSA DE LYON	Référence GALAXIE : 4418
---------------------	---------------------------------

Numéro dans le SI local :	0458
Référence GESUP :	
Discipline :	H0421 - Allemand
Profil :	50% Allemand - 50% SHS
Implantation du poste :	0690192J - INSA DE LYON
Localisation :	VILLEURBANNE
Code postal de la localisation :	69100
Etat du poste :	Suceptible d'être vacant
Contact administratif :	Jeannette BUZZONI
N° de téléphone :	Responsable adjointe du pôle EC 04 72 43 71 62 04 72 43 60 51
Email :	jeannette.buzzoni@insa-lyon.fr
Date d'ouverture des candidatures :	15/09/2025
Date de fermeture des candidatures :	20/10/2025, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/09/2026
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	Centre des Humanités
Référence UFR :	https://www.insa-lyon.fr/fr/humanites

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

Profil de poste rentrée 2026

L'INSA Lyon recrute un/e enseignant/e du second degré titulaire :

NIVEAU D'EMPLOI	PRCE/PRAG
TYPE DE RECRUTEMENT	50% Allemand, 50% SHS
LOCALISATION DU POSTE	Campus de la Doua - Villeurbanne
QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL	100% (1607h dont 384h en TD)
DATE DE PRISE DE FONCTION	01/09/2026
DISCIPLINE	ALLEMAND et SHS

PROFIL COURT

La personne recrutée enseignera auprès d'un public d'élèves ingénieurs comprenant environ 30 % d'étrangers, dans un contexte très interdisciplinaire, à l'interface entre les langues, les sciences humaines et sociales, et les sciences, techniques et pratiques de l'ingénieur. Le poste implique des activités d'enseignement et de coordination administrative en allemand et en SHS (sciences humaines et sociales) au Centre des Humanités de l'INSA Lyon avec de larges possibilités d'initiatives pédagogiques.

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

La personne recrutée sera affectée au Centre des Humanités de l'INSA Lyon et fera partie de deux équipes pédagogiques : l'équipe d'allemand et l'équipe de SHS (sciences humaines et sociales). Elle évoluera au sein d'équipes pluridisciplinaires et internationales, offrant des possibilités d'évolution sur de nombreuses compétences, dont la compétence interculturelle comprise au sens large, ainsi que la découverte de nouveaux espaces de connaissance. Les enseignements du Centre des Humanités offrent de larges possibilités d'initiatives pédagogiques avec les collègues des différentes équipes du Centre mais aussi en interaction avec les disciplines liées aux sciences pour l'ingénieur, notamment dans le cadre de modules thématiques et de cours-projets.

En allemand, la personne recrutée enseignera la langue allemande et la civilisation et la culture des pays germanophones à des élèves ingénieurs. Elle effectuera un service annuel de 192h TD face à des groupes de la 1ère à la 4ème année de niveau A1 à C2 du CECRL. Le poste requiert une présence régulière tout au long de l'année, de début septembre à mi-juillet avec un potentiel déséquilibre entre les 2 semestres. La personne recrutée contribuera à la réflexion didactique et pédagogique, elle s'impliquera également dans l'élaboration de supports d'évaluation (tests de niveau A1, A2, B1 et/ou B2).

Est également envisageable la participation au développement international (nombreux partenariats ERASMUS, 3 doubles diplômes, un projet de voyage d'études) et au rayonnement national de l'établissement (salons et forums d'étudiants, journée portes ouvertes et/ou accueil de collégiens).

Forte de son ouverture disciplinaire, la personne recrutée effectuera l'autre moitié de son service annuel (192h TD) dans le cadre d'enseignements relevant des SHS. Elle devra pouvoir enseigner en langue française et satisfaire aux exigences de formation en termes de méthodologies issues des SHS : sélection critique de l'information, réflexivité, problématisation et structuration de la pensée et du discours, capacité à communiquer de manière rigoureuse et efficace.

La personne recrutée sera amenée à intervenir dans des dispositifs existants et à proposer des enseignements qui s'intégreront dans l'évolution de la formation en cours au sein de



l'établissement. Son service d'enseignement est susceptible de concerner les cinq années du cursus INSA.

Une expertise particulière pour au moins l'un des axes suivants est vivement souhaitée : la prospective et l'innovation ; l'économie et le monde de l'entreprise ; la transition sociale et écologique.

La personne recrutée devra s'investir dans la coordination pédagogique et participera activement, entre autres, au suivi des étudiants dans un département ou une filière, au recrutement et à l'encadrement de vacataires et à certaines tâches administratives (p.ex. composition des groupes d'étudiants, participation aux Commissions Préparatoires aux Jurys). Ces tâches impliquent la participation à des réunions régulières.

Elle devra également s'impliquer dans la vie du Centre des Humanités et de l'INSA en participant à différents groupes de travail ou à des missions ponctuelles.

Compétences :

- Concevoir, élaborer et enseigner des cours d'allemand adaptés aux besoins des élèves ingénieur.es, du niveau A1 à C1
- Concevoir, élaborer et enseigner des cours de SHS dans une approche généraliste des grands enjeux de société contemporains
- Travailler en collaboration avec les collègues de langues vivantes et des sciences humaines et sociales et les collègues des sciences pour l'ingénieur, pour développer et gérer des projets pédagogiques interculturels et/ou interdisciplinaires
- Maîtriser les outils bureautiques (tableurs et traitements de texte) et TICE (Moodle), connaissances de programmation html bienvenues

Connaissances disciplinaires et pédagogiques :

- Excellente maîtrise de la langue allemande, des cultures et des civilisations germanophones
- Pluridisciplinarité impliquant une discipline en SHS, avec une expertise dans l'un des axes suivants : la prospective et l'innovation ; l'économie et le monde de l'entreprise ; la transition sociale et écologique.
- Maîtrise de l'enseignement différencié
- Une expérience d'enseignement à des étudiants de profil scientifique et/ou technique serait souhaitable.
- Une familiarité avec les examens officiels d'allemand du Goethe Institut serait souhaitable.

Savoir-être :

- Sens de l'organisation et du travail en autonomie
- Sens relationnel et du travail en équipe, sens de l'écoute
- Prise d'initiative, capacités d'adaptation

Compte tenu des nécessités de service, la personne recrutée devra résider en région lyonnaise à la rentrée 2026.

Même si elles ne sont pas requises, les lettres de recommandation seront les bienvenues (dans la limite de deux par candidature). Elles devront être envoyées directement à l'adresse électronique ci-dessous, avec mention du numéro de poste concerné, par la personne faisant la recommandation.



Département d'enseignement : Centre des Humanités

Lieu d'exercice : INSA Lyon, Villeurbanne

Directrice du département : Carine Goutaland

Contact : humas@insa-lyon.fr

Descriptif du Centre :

Le Centre des Humanités de l'INSA Lyon coordonne l'ensemble des enseignements de sciences humaines et sociales (SHS), de langues et cultures dispensés aux étudiant.es. Il abrite également cinq sections artistiques (arts plastiques, danse, musique, théâtre, cinéma) et un service culturel. Les enseignements qu'il décline tout au long des cinq années du cursus ont pour objectif de contribuer à développer sept compétences clés :

(1) se connaître, se gérer physiquement et mentalement, (2) travailler, apprendre, évoluer de manière autonome, (3) interagir avec les autres, travailler en équipe, (4) faire preuve de créativité, innover, entreprendre, (5) agir de manière responsable dans un monde complexe, (6) se situer, travailler, évoluer dans une entreprise, une organisation socio-productive, et (7) travailler dans un contexte international et interculturel.

Structure transversale, le Centre des Humanités développe ses enseignements en étroite collaboration avec le département FIMI (Formation Initiale aux Métiers de l'Ingénieur) et chacun des Départements de spécialité.



CONDITIONS DE RECEVABILITE ET D'EXAMEN DES CANDIDATURES :

Les emplois ouverts à l'affectation dans l'enseignement supérieur seront pourvus par des fonctionnaires titulaires au 1^{er} septembre 2026 relevant du ministère de l'éducation nationale et appartenant aux : corps des professeurs agrégés ou des professeurs certifiés (enseignement secondaire, enseignement technologique), des professeurs de l'enseignement professionnel (PLP) ou des professeurs d'EPS.

Les candidats doivent être fonctionnaires, en activité ou en position de disponibilité, en détachement, ou en congés divers.

Les fonctionnaires de catégorie A (non enseignants) relevant du ministère de l'éducation nationale, ou d'autres ministères, les personnels enseignants appartenant à d'autres ministères que celui de l'Education nationale et les professeurs des écoles doivent impérativement, s'ils souhaitent être affectés dans l'enseignement supérieur, déposer une demande de détachement dans un corps de professeurs certifiés ou d'agrégés. Les règles et procédures des demandes de détachement sont fixées par une note de service annuelle DGRH/B2-3 qui paraîtra dans un B.O.E.N au plus tard début décembre 2025. Compte tenu du calendrier de cette procédure, seuls les emplois publiés lors de la 1ère campagne sont accessibles aux fonctionnaires de catégorie A détachés. La demande de détachement sera à adresser au Rectorat ainsi qu'à l'établissement d'enseignement supérieur.

L'affectation sera prononcée une fois le détachement accepté.

Les maîtres contractuels ou agréés de l'enseignement privé relevant du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, lauréats d'un concours externe de recrutement de l'enseignement public (agrégation, CAPES, CAPLP, ...) qui avaient opté pour leur maintien dans l'enseignement privé, doivent impérativement, s'ils souhaitent être affectés dans un établissement d'enseignement supérieur, demander leur intégration dans le corps des professeurs agrégés ou certifiés (décret n°51-1423 du 5 décembre 1951). Leur affectation ne sera prononcée qu'une fois leur intégration et leur titularisation prononcées dans l'un des corps enseignants du second degré public. Cette demande d'intégration mise en ligne sur SIAP et accessible sur le portail <http://www.education.gouv.fr> est à adresser au bureau DGRH B2-3.

Les lauréats des concours d'accès aux fonctions des maîtres des établissements privés sous contrats (CAFEP, C.A.E.R) ne peuvent pas bénéficier du dispositif décrit ci-dessus.

MODE D'EMPLOI POUR CANDIDATER :

1 – Inscription et dépôt de candidature OBLIGATOIRE sur GALAXIE (module VEGA)

2 – Date limite pour déposer votre dossier : 20/10/2025, 16h

Aucun dossier papier ou dossier reçu par mail ne sera accepté

LE FICHIER DOIT COMPORTER :

- a. Un curriculum vitae détaillé
- b. Une copie de la pièce d'identité
- c. Une copie des arrêtés de stage et de titularisation
- d. Une copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré
- e. Une copie du dernier arrêté d'affectation
- f. Pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement),
- g. Une lettre de motivation
- h. Un justificatif RQTH pour les personnes concernées

Pour toute information :

Jeannette BUZZONI – Tél : 04 72 43 71 62 - E-Mail : jeannette.buzzoni@insa-lyon.fr

Delphine COLELLA - Tél : 04 72 43 60 51 - E-Mail : delphine.colella@insa-lyon.fr

